

A St Just le 12 juillet 2021.

Questions CGT DS Smith St Just Au CSEE de juillet 2021.

1. Santé – Sécurité

- 1.1. Nombre de soins et localisation de ces soins sur juin 2021.
- 1.2. Nombre d'accident sur juin 2021 ainsi que les causes de ces accidents.
- 1.3. Transmission aux membres du **CS2E** des rapports de vérification des organismes agréés.
- 1.4. Date de passage de l'entreprise dans le cadre de l'analyse des dalles des locaux sociaux pouvant contenir de l'amiante ?
- 1.5. Quand aura-t-on la fiche d'entreprise à jour ?
- 1.6. Nombre de postes aménagés disponible en cas d'accident de travail ?
- 1.7. Quand sera commandé et installé le palan électrique à la presse à balle ?
- 1.8. La sécurité étant la priorité chez DS Smith alors que le CS2E constate qu'il y a une différence entre les annonces faites en réunion et la réalité du terrain. Les élu.es vous demandent donc de faire une note de service visant à rappeler qu'en cas de problèmes de sécurité, il est indispensable d'arrêter une ou plusieurs machines pour régler ce problème de sécurité.
- 1.9. Il y a les gaines de passage des câbles au niveau du Robot 922 qui sont en mauvais état, malgré les demandes répétées de remise en état rien n'est fait, faut-il attendre une cheville ou un genou tordu (voir pire) pour que vous vous décidiez à faire le nécessaire ?
- 1.10. Le CS2E vous rappelle que l'article L2312-8 alinéa 5 : les mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils, des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail. Donc avant de proposer un poste aménagé, il serait bien que vous respectiez les règles en vigueur, c'est-à-dire procéder à l'information/consultation du CS2E.
- 1.11. Information au CS2E des mesures à prendre sur le « stress thermique » comme il est prévu dans la présentation faite aux membres du CEE par madame WESTCOTT.
- 1.12. Les élu.es du CS2E trouve dangereux d'avoir mis en route le tourniquet alors que nous sommes toujours en période de COVID-19.

1.13. Où en est-on du sens de circulation au stock palette ?

2. Activité usine :

- 2.1. Point sur l'activité de St Just et des autres sites DS Smith.
- 2.2. Point sur les heures supplémentaires et samedi matin prévues sur août et septembre 2021.
- 2.3. Pourquoi arrêter le 1636-2 le vendredi 9 juillet à 17h00 alors que vous l'avez fait tourner le samedi 10 juillet du matin ?
- 2.4. Nouveaux clients, perspective dans le temps et tonnage.
- 2.5. Point sur l'appel d'offre AMAZON.

3. Mouvement du personnel.

- 3.1. Point sur les intérimaires.
- 3.2. Point sur les recrutements en cours.
- 3.3. Pourquoi lorsqu'un.e salarié.e pointe à une minute avant sur la pointeuse s'affiche « 7h59 », mais lorsqu'une salarié.e pointe une minute plus tard il ne s'affiche pas « 8h01 » ?

4. Prime de performance.

- 4.1. Compte-rendu de la réunion PP du 2^{ème} trimestre 2021.
- 4.2. Le CS2E demande à la direction de ne pas prendre en compte dans le calcul de la PP le surplus de déchets lié au mauvais approvisionnement de la PSP de nos sites en papiers.

5. Point production travaux projets.

- 5.1. Présentation du planning d'intervention maintenance sur août et septembre 2021.
- 5.2. Qui décide de l'achat des pièces pour les machines et l'entretien des machines dont nous avons besoin ?
- 5.3. Quelle est l'utilité d'envoyer des personnes au Canada avec les moyens de communications modernes ?
- 5.4. Quand fonctionnera enfin la ligne direct de l'entrée magasin 2 ?

6. Autres questions.

- 6.1. Quand reviendrons-nous à une situation normale sur l'approvisionnement des papiers ?
- 6.2. Avez-vous vérifié que les montant communiqué sur la déclaration d'impôt sont juste, en effet, des salarié.es se sont aperçus que l'entreprise déclarait le montant des IJSS et que la CPAM le faisait aussi.
- 6.3. Organigramme opérationnel du site.
- 6.4. Date et conditions de versement de la prime MACRON de 1000€ obtenu lors de la grève du 14 juin 2021.
- 6.5. Qui est habilité à faire des changements de planning lorsqu'il y a des incohérences ?
- 6.6. Quand sera remise la porte de la salle de pause ?